

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

PROMOTIONS 194, 195, 196 : PRISE EN COMPTE DE VOTRE ANNÉE DE STAGIAIRE

La Direction générale de l'administration pénitentiaire vient d'annoncer le lancement d'une campagne de fiabilisation et de régularisation de l'ancienneté de certains personnels de surveillance issus des **194e, 195e et 196e promotions**.

QUI EST CONCERNÉ ?

Cette campagne vise certains agents du corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance :

- issus des 194e, 195e ou 196e promotions ;
- titularisés entre le 1er janvier et le 12 octobre 2019 ;
- dont l'année de stage n'aurait pas été prise en compte dans le calcul de leur ancienneté.

Cette régularisation intervient à la suite d'un jugement du Tribunal administratif de Versailles du 22 juin 2023.

QUE VA-T-IL SE PASSER ?

La DGAP indique avoir identifié les agents potentiellement concernés.

Ces collègues doivent être prochainement contactés individuellement par l'administration, afin que leur situation administrative soit examinée.

Lorsque l'absence de prise en compte de l'année de stage sera constatée, l'administration procédera, le cas échéant, aux mesures de régularisation qui en découlent.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

Si vous appartenez à l'une de ces trois promotions et que vous remplissez les conditions indiquées ci-dessus, soyez attentifs aux prochaines communications de l'administration.

Pensez également à vérifier votre situation administrative et votre ancienneté afin de vous assurer que votre année de stage a bien été prise en compte.

La CGT Pénitentiaire sera particulièrement attentive à la mise en œuvre de cette campagne et aux régularisations qui devront en découler.



**Vous êtes de la 194e, 195e ou 196e promotion ?
Vous avez un doute sur votre ancienneté ou sur votre situation ?
Rapprochez-vous de vos représentants CGT Pénitentiaire !**

Nous vous accompagnerons dans la vérification de votre situation et dans vos démarches auprès de l'administration si nécessaire !

À Montreuil,
Le 12 Août 2026.



**Du 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ

la
cgt

Pénitentiaire